



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
INDRE-ET-LOIRE

EN DIRECT

L'actualité de la Chambre d'agriculture

N° 9 du 15 décembre 2017

37

Ferme Expo 2017 a valorisé l'innovation



Ce salon est le rendez-vous professionnel agricole régional en phase avec les réalités et sur les évolutions de nos métiers. Retour sur ce temps fort de l'année et sur

les animations organisées par la Chambre d'agriculture 37, l'organisateur.

Le samedi 18 novembre, dans les allées des grands halls du Parc des expositions de Tours,

les visiteurs se pressent. Ici les agriculteurs expliquent leur métier et innovations autour d'une immense maquette de ferme moderne. Là, des animaux de concours sont présentés sur le ring avec musique. Plus loin dans la petite ferme destinée aux enfants, ça bêle et ça caquette. Ailleurs, dans les salles de conférences, les acteurs agricoles s'enrichissent de rencontres spécialisées, souvent organisées par la Chambre d'agriculture. C'est le cas de toutes celles présentées dans ce numéro, ayant pour point commun l'avenir et l'innovation agricoles.

Des éleveurs aux producteurs de l'espace dégustation, des professionnels du machinisme ou de l'innovation aux lycées agricole,

des organismes professionnels aux fédérations et institutionnels, tous ont participé avec engagement aux trois jours de Ferme Expo.

Cet événement, destiné tant au grand public qu'aux professionnels, a attiré cette année plus d'agriculteurs, venus échanger, écouter les conférences, trouver des solutions à leurs besoins. La Chambre d'agriculture 37, organisatrice, dont toute l'équipe s'était mobilisée avec force en amont et pendant l'événement, se réjouit de la satisfaction exprimée par les 300 exposants. Seule ombre au tableau, le financement de l'édition à venir qui questionne, puisque les aides des collectivités seront à la baisse et que les entrées des agriculteurs en augmentation,



mais gratuites, ne peuvent apporter de compensation à une légère baisse des entrées payantes du grand public.

Mes parcelles : le hi-tech est dans le champ

La conférence du vendredi 17 novembre au soir a permis aux agriculteurs présents abonnés de *Mes parcelles* de découvrir des innovations en agriculture. Les tables rondes ont été bien suivies également en direct sur un « live » vidéo, retransmis sur le tout nouveau compte twitter de la chambre d'agriculture (@chambagri37).

Pour les viticulteurs deux applications ont été présentées : un logiciel qui modélise la maturité du chenin et un autre qui optimise le traitement phyto ; pour les éleveurs, au programme, un système de pesée électronique des animaux ; ainsi que, pour les cultivateurs, des sondes météo connectées et un service de prévision des stades et dates d'apparition probable des maladies.

Contact : Jean-François Balavoine - tél. 02 47 48 37 64 ou 06 09 33 72 86 - mail : jeanfrancois.balavoine@cda37.fr

La filière énergie : une usine à gaz positive

Ferme expo a permis de lancer une toute nouvelle association pour la filière de l'énergie et de la production de matériaux biosourcés. Beaucoup de rencontres prometteuses d'agriculteurs porteurs de projets, intéressés par cette source de revenus complémentaires.

Sur le stand de l'association Agri Touraineries 37, Nina Bayer, jeune recrue de la Chambre d'agriculture 37, explique sans relâche le principe de la méthanisation, une production de biogaz issue entre autres des effluents d'élevage et/ou coproduits de cultures, décomposés par des bactéries dans une cuve cylindrique privée d'air. Objectif : répondre aux besoins des agriculteurs de diversifier par ce moyen leurs sources de revenus. Elle finit d'enfoncer une quinzisième épingle sur la carte de l'Indre-et-Loire pour localiser les agriculteurs ayant des projets liés à l'énergie ou à la production de matériaux biosourcés rencontrés en deux jours. Quatre méthaniseurs fonctionnent déjà dans le département

à la laiterie de Verneuil, à l'INRA et chez des agriculteurs à Pernay et Saint-Paterne-Racan ; une dizaine d'autres sont en projet. Ces éléments semblent prometteurs pour la nouvelle association lancée sur Ferme Expo par Olivier Flaman, agriculteur élu référent énergie, présent durant tout le salon.

En janvier 2018, pour aller plus loin dans son développement, trois collègues seront rassemblés. Ils avanceront dans la structuration de la filière et travailleront ensemble à créer de la valeur ajoutée sur les exploitations grâce à ce type de production d'énergie. Le premier collège sera constitué de porteurs de projets en lien avec l'énergie (méthanisation, photovoltaïque, matériaux biosourcés, bois énergie,

etc.) ; le second des partenaires institutionnels dans les territoires, des organismes d'élevage, d'autres associations (Agence Locale de l'énergie et du climat, Vienne Agri Métha...) des centres de gestions ; le troisième des membres fondateurs autour de la Chambre d'agriculture 37 : les gestionnaires des réseaux (EnerSicil, Enedis, GRDF, GRTGaz), le Crédit agricole et Groupama. A terme sera constitué ainsi un réseau d'experts pour aider juridiquement, techniquement et sur le terrain les agriculteurs et les autres protagonistes de la filière. Une belle énergie donc au programme !

Contact : Nina Bayer
tél. : 07 76 84 02 52
mail : nina.bayer@cda37.fr



3 questions à...

Alexandre Durand-Chabert,
directeur du Château, programme accélérateur de startups de l'espace Mame à Tours.



Qu'est-ce qu'un BarCamp et comment s'est-il déroulé à Ferme expo ?

Un BarCamp est une rencontre organisée sous forme d'ateliers participatifs. Son objectif est de produire à plusieurs des solutions communes et innovantes à des problèmes définis par le collectif. Sur le salon, nous avons défini 3 challenges à l'écoute d'un groupe d'agriculteurs. Puis, à une dizaine de personnes (startups, cabinet d'« open innovation » et créativité...), nous avons phosphoré durant le week-end.

Quels ont été les challenges à relever issus des besoins des agriculteurs ?

Le premier : trouver des solutions au manque de communication positive sur les actions menées par les agriculteurs, ainsi lutter

contre les clichés. Le second : inventer des moyens de se rapprocher du client final avec des circuits courts et de supprimer des intermédiaires. Le troisième : découvrir de nouvelles sources de financements, autres que les banques.

Quelles solutions avez-vous proposées ?

Plusieurs plans d'actions ont été imaginés. Côté communication, les pistes seraient de créer une charte de qualité, d'utiliser les réseaux sociaux et d'organiser des « learning expéditions » ; côté financements, plus de recours au participatif ou au leasing seraient à creuser ; pour la distribution nous avons imaginé des regroupements d'exploitants tel celui du « distri-truck » itinérant. La restitution sera faite aux agriculteurs début 2018.

Les agriculteurs, 1^{ers} pédagogues du monde agricole

Debout à côté de la maquette géante d'une exploitation, une vingtaine d'agriculteurs d'Indre-et-Loire se sont succédés tout le week-end et ont donné de leur temps pour répondre aux questions des visiteurs sur le monde agricole.

Cette année, pour la 1^{ère} fois, une maquette géante connectée était présente sur le salon, afin de servir de support et d'expliquer aux visiteurs ce qu'est le travail à la ferme, et parfois tout simplement ce qu'est une ferme et quels sont les ateliers qui la composent. Cette maquette mise en place conjointement par la Métropole et la Chambre d'agriculture, a été animée tout le week-end par des agriculteurs volontaires du département. Cela a été l'occasion pour eux de présenter leur métier, ce qui les anime dans leur travail d'agriculteur, mais également leurs difficultés au quotidien. Parfois, cela a été l'occasion de parler des sujets d'actualité, notamment l'utilisation des produits phytosanitaires. Dans l'ensemble, les visiteurs se sont montrés intéressés et attentifs aux contraintes

des producteurs. Ainsi, Dominique Raguin, associé du GAEC des Deux-Vals à Draché a expliqué de nombreuses fois ce qu'est sa réalité. Cet agriculteur de 55 ans a répondu sans relâche au public sur Ferme Expo car il a à cœur d'expliquer la réalité du métier. Choqué lors d'un voyage à Paris par une manifestation d'associations contre certaines pratiques agricoles, il s'indigne des propos incohérents tenus sur des soi-disant salaires exorbitants des agriculteurs alors qu'1/4 d'entre eux touchent moins de 500 euros par mois. Ce producteur, engagé dans la modernité mais aussi très à l'écoute de la tendance « plus de santé dans l'assiette » est soucieux de produire toujours plus de qualité.

Depuis 1992, Dominique Raguin travaille sur l'exploitation familiale avec ses deux frères installés dans les années 80. Plus récemment un neveu est arrivé. A eux quatre et deux salariés, ils exploitent 220 ha de céréales (blé, colza, orge, maïs, tournesol et miscanthus) et gèrent un élevage de porcs de 340 truies et 9200 porcs « Roi rose de Touraine » par an, dont ils sont naisseurs-engraisseurs. « Je suis agriculteur par choix et par passion. Pour arriver à



vivre dans notre milieu, ça doit l'être. Comme c'est compliqué, il faut aussi avoir la tête sur les épaules. » décrit ce producteur, fier d'avoir développé avec ses frères l'exploitation tout au long de sa carrière. En témoignent toutes les adaptations et innovations réalisées. Côté élevage par exemple, toute la fabrication et gestion de l'alimentation des animaux est informatisée, via une puce dans l'oreille des porcs, pour aller au plus près des besoins réels. Il a aimé expliquer ce travail ancré dans la modernité et faire de la pédagogie sur le métier auprès des jeunes les plus nombreux à poser des questions. Répondre ainsi au public et redire le soin porté par les agriculteurs à la santé de ceux qu'ils nourrissent.

Financement : du bancaire au participatif

Zoom arrière vers une rencontre sur tous les modes de financements pour les agriculteurs installés, en voie d'installation ou en développement.

« Quelles conditions dois-je remplir pour obtenir un crédit auprès d'une banque ? », « comment dois-je déclarer les sommes reçues en dons ou prêts participatifs ? ». Beaucoup de questions ont été posées lors de la rencontre *Quels financements pour mon projet ?* proposée par les conseillers du service Installation-gestion-transmission de la Chambre d'agriculture. Désormais de nouveaux types de financements peuvent côtoyer les plus classiques. Le financement participatif se décline en trois systèmes, faisant tous appel aux contributions de particuliers : un système de don avec ou sans contrepartie, de prêt avec ou sans intérêts, ou d'investissement avec ou sans contrepartie financière.

Les agriculteurs ont pu découvrir le 17 novembre deux plates-formes de financement participatif : Miimosa, spécialisée en agriculture, créée il y a 3 ans et Blue Bees, orientée bio et agro-écologie ont été présentées. M. Boisard, viticulteur à Saint-Nicolas-de-Bourgueil, a témoigné d'un engagement fort de ses clients suite au gel, avec un don exceptionnel de 40 000 €, levés via Blue Bees. Sachant qu'en moyenne, les dons s'élèvent à 8 000 €. Ce mode de financement s'il développe le commercial et la communication, demande aussi beaucoup de temps et de suivi. Pour cela, il reste un moyen de financement parmi d'autres.

Complémentaires, les financeurs privés ont eux aussi répondu aux questions. A la table ronde se trouvaient aussi bien les banques (Banque Populaire et Crédit Mutuel), que la SIAGI, société garante de prêts bancaires ou Initiatives Touraine, une plateforme proposant des prêts à taux zéro, récemment positionnée sur l'agriculture.

La 12^{ème} édition en chiffres

35 000 visiteurs professionnels et grand public

300 exposants

12 réunions et conférences techniques (organisées par la CA37, les exposants et partenaires)

1 000 animaux environ : bovins, ovins, équins, caprins, porcins, basse-cour

Plus de **250** étudiants participants à l'organisation

Plus de photos sur la page Facebook Ferme Expo Tours



6 concours d'élevage bovins, équins, ovins et des dizaines de présentations d'élevage ont émaillé la manifestation.

La Chambre d'agriculture a lancé son propre compte twitter à l'occasion du premier rassemblement de tous les agriculteurs qui communiquent via twitter FranceAgriTwittos.

POLITIQUE

Bientôt la compensation collective agricole

Depuis l'été 2016, la compensation agricole collective élargit la compensation individuelle agricole dans le cas de grands projets d'infrastructures avec emprise foncière. Elle viendra prochainement soutenir des projets collectifs agricoles dans un territoire. Explication.

La CDPENAF, vous connaissez ? Probablement non, et c'est normal. Cette Commission Départementale de Protection des Espaces Agricoles et Forestiers, constituée de représentants du monde agricole et forestier, d'associations environnementales, de collectivités, des notaires et de l'Etat, est issue des lois « Grenelle » de 2010. Elle a désormais aussi pour rôle de gérer les dossiers de « compensation agricole collective ».

Lorsqu'un ouvrage d'envergure, public ou privé (aménagement routier, zones résidentielles ou économiques) vient empiéter sur le foncier agricole, les agriculteurs concernés sont dédommagés. Or, si l'économie agricole du territoire est impactée à plus grande échelle, une compensation agricole collective vient désormais s'ajouter à ces indemnités individuelles. Cela fonctionne sur le modèle de la compensation écologique qu'avait défini le Grenelle de l'Environnement. Le dédommagement collectif sur les grands projets

dévoreurs de foncier été instauré, lui, par la Loi d'avenir agricole et le décret du 31 août 2016. C'est l'aboutissement d'une demande de longue date émanant de la profession agricole.

La Chambre d'agriculture 37 s'est positionnée pour réaliser les études préalables à l'attribution de ces fonds qui doivent venir soutenir des projets agricoles dans les territoires. Son intervention s'est imposée naturellement par les compétences de son personnel en matière d'études de territoire. Depuis septembre dernier, deux dossiers ont déjà été soumis à la CDPENAF. La première étude portait sur l'impact sur la filière caprine d'une zone résidentielle projetée par commune. La seconde concerne la création d'une centrale photovol-

taïque qui empièterait sur des zones de grandes cultures. La prochaine étude menée par la CA37 pour Cofiroute portera sur l'élargissement à 2 x 3 voies de l'A10 au sud de Tours. Ces études donnent lieu à des estimations financières, à hauteur desquelles les maîtres d'ouvrages soutiennent des porteurs de projets collectifs agricoles. Les élus de la



CA37 souhaitent que les dossiers collectifs retenus se situent dans une proximité géographique de l'ouvrage et/ou de filières impactées.

Eviter, réduire, compenser

Ces trois verbes expriment la hiérarchie des interventions lorsqu'un projet d'infrastructure ou d'urbanisation impacte le foncier et l'économie agricoles. Le maître d'ouvrage doit d'abord étudier toutes les possibilités d'éviter le projet, puis ensuite de le réduire. Ainsi le veut la loi. Dans un troisième temps arrive seulement la compensation agricole individuelle pour l'agriculteur qu'on a privé d'une partie de son foncier. Suivie de la compensation agricole collective lorsque les projets sont suffisamment importants pour générer des impacts significatifs sur l'économie agricole environnante.